

Communiqué de presse du comité de suivi de la commission d'enquête parlementaire sur les violences en milieu scolaire et des collectifs de victimes des violences en milieu scolaire et périscolaire.

Paris, le 30 mai 2026

Violences en milieu scolaire et périscolaire : nous dénonçons les manœuvres d'obstruction parlementaire qui mettent en danger les enfants

Le comité de suivi de la commission d'enquête dite Bétharram et ses soutiens expriment aujourd'hui leur indignation profonde et leur colère face au dépôt d'amendements d'obstruction par plusieurs députés — notamment du MoDem, des Républicains, de l'UDR et du Rassemblement national — à quelques jours de l'examen à l'Assemblée nationale de la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre les violences en milieu scolaire, qui aura lieu lundi 1^{er} juin.

Alors que cette loi est nécessaire pour opérer un changement de paradigme indispensable dans la lutte contre les violences en milieu scolaire et périscolaire, qu'elles soient sexuelles, physiques ou psychologiques, certains élus ont choisi de recourir à des manœuvres politiciennes pour en bloquer l'avancée. Ces pratiques, qui détournent les procédures parlementaires de leur finalité, sont indignes de la responsabilité qui incombe aux représentants de la Nation.

Nous refusons que la protection des enfants devienne une variable d'ajustement politique

Nous savons trop bien ce que coûtent les silences, les retards, les renoncements. Nous savons aussi que chaque jour perdu dans l'adoption de mesures de protection expose des enfants à des risques évitables.

Voir des députés utiliser des tactiques d'obstruction pour empêcher l'examen d'un texte essentiel est pour nous incompréhensible, inacceptable et moralement irresponsable.

Nous appelons l'ensemble des parlementaires à se hisser à la hauteur de l'enjeu.

Nous demandons solennellement à tous les groupes politiques de :

- de retirer les amendements inutiles, répétitifs ou déjà discutés en commission
- mettre fin immédiatement aux stratégies d'obstruction,
- permettre un débat parlementaire digne, clair et efficace,
- adopter sans délai les dispositions nécessaires à la protection des enfants,
- placer l'intérêt supérieur du mineur au-dessus des calculs partisans.

La lutte contre les violences en milieu scolaire ne peut être un terrain de jeux politiques. Elle doit être un impératif absolu, partagé par tous, au-delà des clivages.

Nous resterons mobilisés

Pour que la protection des enfants devienne enfin une priorité réelle et non un slogan, nous appelons les citoyens, les associations, les professionnels de l'éducation et les médias à rester vigilants et à soutenir cette exigence fondamentale.

Protéger les enfants n'est pas une option. C'est un devoir.

Communiqué de presse du comité de suivi de la commission d'enquête parlementaire sur les violences en milieu scolaire et des collectifs de victimes des violences en milieu scolaire et périscolaire.

Signataires :

Les membres du comité de suivi de la commission d'enquête parlementaire :

- Constance Bertrand, Porte-parole du collectif des victimes de Saint-Dominique de Neuilly-sur-Seine, Co-présidente BeBraveFrance
- Jean-Christophe Komorowski, professeur des universités, représentant du Collectif de victimes de Notre-Dame de Garaison et Membre de l'association Mémoire Vérité Reconnaissance pour les victimes des Lasalliens
- Didier Vinson, Porte-parole du Collectif des anciens élèves du Collège Saint-Pierre au Relecq-Kerhuon
- Éric Arassus
- Elisa Beyssac-Vinay, lanceuse d'alerte, collège Saint-Jean, Pélussin, 42410
- Marie-Pierre Jacquard, enseignante arts du cirque, lanceuse d'alerte au Lycée public Pierre Bayen
- Françoise Lobbedez, lanceuse d'alerte de Riaumont
- Catherine Delahaye, professionnelle de santé
- Grégoire Ensel, vice-président national FCPE
- Philippe Janvier, secrétaire général du SNIA-IPR Unsa, syndicat des inspecteurs d'académie
- Éric Nicolle, secrétaire général du SUI-FSU.
- Éric Debarbieux, chercheur

Les collectifs de victimes de violences en milieu scolaire :

- Gilles Parent, Collectif des victimes de Saint-François-Xavier d'Ustaritz - collectif des victimes des écoles publiques
- Frédéric Benedite, Coordinateur du Collectif des anciens élèves du Collège Saint-Pierre au Relecq-Kerhuon
- Collectif des victimes de Sainte-Croix des Neiges
- Collectif des victimes du Village de Riaumont
- Collectif Saint-Stanislas de Nantes, victimes de l'institution
- Parents de Fénelon Sainte-Marie pour la protection des enfants et des familles